# ROUBAIX

## TOURNÉE CH. BARET

L'imprésario Ch. Baret nous donnera très prochainement une représentation du « Roi Dagobert », le grand succès actuel de la Comédie-Française.

La distribution, très importante, ne comprend pas moins de vingt-sept rôles qui ont été confiés à des artistes appartenant aux principaux théâtres de Paris et dont les noms, pour la plupart, nous sont déjà connus.

Les costumes et la mise en scène seront conformes à ceux de la Comédie-Française.

## ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Léon Ruffart, rue Jean-Bart, 21 — Alexandre Fortrie, rue de l'Epeule, 176 — Marie Delie, rue d'Alger, cour Briet, 3.

Décès. — Augustine Bareux, 67 ans, religieuse, rue Pellart, 117.

## Condition publique DE LA VILLE DE ROUBAIX

*Mouvement de la semaine du 28 décembre 1908 au 2 janvier 1909*

| | Kilogs |
|---|---|
| 1° Soies | 356 |
| 2° Laines peignées | 170.498 |
| 3° » filées | 44 484 |
| 4° » diverses et blousses | 4 350 |
| Cotons | 30.193 |
| Total | 249.883 |

Marché à terme : [illegible] kilogr. — Décreusage, [illegible] opérations s/c — Titrage, [illegible] opérations s/c — conditionnement 818 s/c opérations s/c.

## Condition publique des Matières textiles De la Ville de Roubaix

### RELEVÉS MENSUELS COMPARATIFS

**Mois de Décembre 1906**

| | |
|---|---|
| » colis de soie | 3.035 k. |
| » » de laine peignée | 1.136 506 |
| » » de laine filée | 250.088 |
| » » laines div. et blousses | 156.018 |
| » » de coton | 201.061 |
| ».»» colis pesant ensemble | 1.746.604 |

Marché à terme, 10.416 k.

Décreusage 163 opérations; titrage 1885 id.; conditionnement 4649 id.

**Mois de Décembre 1907**

| | |
|---|---|
| » colis de soie | 1 845 k. |
| » » de laine peignée | 741 109 |
| » » de laine filée | 227 156 |
| » » laines div. et blousses | 109 795 |
| » » de coton | 153 396 |
| ».»» colis pesant ensemble | 1 271.297 |

Marché à terme, 117 100 k.

Décreusage 90 opérations; titrage 1729 id.; conditionnement 3682 id.

**Mois de Décembre 1908**

| | |
|---|---|
| » colis de soie | 5.050 k. |
| » » de laine peignée | 1 073 066 |
| » » de laine filée | 275 300 |
| » » laines div. et blousses | 157 760 |
| » » de coton | 165.220 |
| ».»» colis pesant ensemble | 1 671 903 |

Marché à terme. 15.255.

Décreusage 95 opérations; titrage 1702 id.; conditionnement 4253 id.

# TOURCOING

## ARRESTATION D'UN MILITAIRE

La police a mis en état d'arrestation hier après-midi, un militaire du 94e de ligne, à Bar-le-Duc, en permission, le nommé A. L., de Tourcoing.

Nous ne savons exactement quelle inculpation pèse sur ce militaire. Toutefois il est permis de penser que son arrestation préventive se rapporte à l'agression dont la dame Broux-Delroy, mercière, rue Carnot, s'est plaint d'avoir été victime dans la soirée du 31 décembre.

On sait, en effet, que Mme Broux déclare que l'un de ses deux agresseurs portait un uniforme militaire.

## LA CLASSE DE 1908

La classe 1908 présente un contingent total de 794 jeunes gens pour les trois cantons de Tourcoing-Ville, se décomposant de la façon suivante : canton Nord, [illegible] ; canton Nord-Est, 293 ; canton Sud, 346.

La date du conseil de revision n'est pas encore fixée.

## CONFÉRENCE DE GÉOGRAPHIE

Très intéressante a été la conférence faite hier après-midi, à la Société de Géographie, par M. K. Mesnelors, inspecteur primaire à Bradford, qui a parlé de Londres et de la façon de visiter cette immense cité.

Cette conférence, faite avec beaucoup d'humour et émaillée de très nombreuses vues, a captivé l'auditoire et ceux qui dans la salle ont visité Londres, n'étaient pas les moins vivement intéressés.

## THÉATRE MUNICIPAL

### La reprise de l'« Arlésienne ».

Bien que le premier dimanche qui suit le renouvellement de l'année soit peu favorable, c'est cependant devant une très belle salle qu'a eu lieu hier, en matinée, au Théâtre municipal, la reprise de l'« Arlésienne » donnée du reste à la demande générale.

L'interprétation a été en tous points excellente et comme lors de la première représentation, les chœurs mixtes, sous la direction autorisée de M. Wabaux, prêtaient leur concours.

## THÉATRE DE TOURCOING

Aujourd'hui lundi 4 janvier, représentation à prix réduits : « Le Gosse ou le Petit Parisien », grand drame en 10 tableaux.

Jeudi 7 janvier, soirée de gala : « Lakmé », opéra-comique en 3 actes, musique de Léo Delibes, avec le concours de Mme Walter-Villa, de l'Opéra-comique ; de M. [illegible], de l'Opéra-comique, et de M. Béchard, de l'Opéra-comique. — Orchestre complet sous la direction de M. Tart.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 9 h. à 12 h. ½, et de 2 h. à 7 h., soit au théâtre, soit au bureau de tabac, Grande-Place.

## ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Léon Verwée, rue de Mouveaux, 10 — Raymond Boutera, rue du Chêne-Houpline, cour Laplat, 7 — Gustave Pasdourel et Jean Dhaluin, rue Nationale, 122 — Victor Rousseau, rue de Renaix, cour Copaert, 5.

Décès. — Hortense Destombes, 71 ans, rue de Gand, cour Masure — Gustave Delmarque, 23 ans, trieur, rue des Fauvettes, 123 — Barbe Robry, 79 ans, rue de Soudan, 10 — Sophie Lys, 66 ans, sœur hospitalière, rue d'Havré, 3 — Alice Courcamp, 3 mois, boulevard Gambetta, 271.

## Condition publique DE LA VILLE DE TOURCOING

*Entrées du 28 décembre au 2 janvier 1909*

| | |
|---|---|
| Laines peignées | 311 105 |
| Laines filées | 130 316 |
| Laines blousses | 410 313 |
| Cotons | 66 191 |
| Soies | 254.[illegible] |
| Totaux | 965.144 |

Nombre de lots, 900 — Conditionnement, 4 041 Titrages, 229. — Dégraissages, 7 — Marché à terme, [illegible] kilos.

# AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS. — MM. Jules Poupart et Jean Danlin, préposés des douanes de la Martinoire, étant de service au pavé du « Chrai », ont arrêté Henri Durand, 29 ans, terrassier, sans domicile fixe, qui était porteur de 34.000 allumettes valeur 34 francs.

LYS. — Alors que dans un profond sommeil, deux voisins, MM. Journet et Parent, du Fresnoy, entraient dans l'année nouvelle, des malandrins visitaient leurs clapiers et enlevaient à chacun d'eux deux superbes lapins qui orneront sans doute la table des rois. Plaintes ont été déposées.

— La nuit dernière le quartier du Petit-Courtrai a été le théâtre d'une bataille sanglante à laquelle ont pris part hommes et femmes du quartier, assez renommé pour ces sortes d'opérations. Des plaintes vont être déposées, nous donnerons des détails demain.

C'est M. Vanhulle qui, dans la nuit du 1er au 2 janvier, fut attaqué par une bande de jeunes gens. M. Vanhulle, qui a une blessure assez importante à l'œil, a porté plainte.

— Les douaniers ont arrêté Désiré Paman, 19 ans et Paul Hochevel, 25 ans, tous deux journaliers, domiciliés à Lille, qui étaient porteurs de 16 kilos d'allumettes et d'une ceinture de café, de provenance belge. Ils ont été conduits à Lille hier.

LANNOY. — Le garde a mis en état d'arrestation Paul Dascourcelle, qui était ivre et causait du scandale.

LEERS. — Demain, nos lecteurs pourront lire un article au sujet d'une adjudication retardée au détriment des malheureux qui ont faim et froid.

ÉTAT CIVIL. — PUBLICATIONS. — Alfred Trentesaux et Céline Parent — Arthur Delporte et Marie Degand.

MARIAGES. — Elisée Lepoutre et Céline Willebeke — Alfred Tresca et Clémence Mourcou — Emile Dessaux et Blanche Longue.

ANNOEULLIN. — Dimanche 10 janvier, à 7 h. du soir, aura lieu, au siège de la Ligue, une réunion extraordinaire. Les conseillers du parti radical rendront compte de leur mandat. Tous les ligueurs sont priés d'assister à cette réunion à seule fin de percevoir les cotisations.

# LE NORD

## DOUAI

RIEULAY. — Un éboulement s'est produit à la fosse de Sessevalle, de la Compagnie des mines d'Aniche, à Rieulay. On s'empressa de dégager les deux ouvriers qui avaient été pris sous les décombres ; malheureusement, l'un d'eux, un jeune homme de 18 ans, nommé Vilaine, avait cessé de vivre ; le second, J.-B. Renauville, 30 ans, fut trouvé grièvement blessé, la jambe droite et le bras droit étaient fracturés, et de nombreuses contusions couvraient tout le corps. Emanville a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

ROOST-WARENDIN. — La fanfare municipale La Renaissance et le corps des sapeurs-pompiers au complet se sont rendus, dimanche, à trois heures de l'après-midi, au domicile de M. François Beauvois, premier adjoint de la commune et récemment nommé chevalier du Mérite agricole, pour le féliciter de cette récompense si justement accordée.

M. Grammont, maire et conseiller d'arrondissement accompagné de son conseil, ouvrait le cortège. En quelques mots choisis, dont il a le secret, il a retracé la vie de l'homme cultivateur qu'a été M. Beauvois. Une remarque, digne d'intérêt, que fit M. le maire, c'est que cet agriculteur a fait de tous ses enfants des cultivateurs. Cet homme, a-t-il dit, leur laissera ainsi la succession de plus de trente années de travail. M. Beauvois a compris que la terre dont il connaît la richesse ainsi que la tranquillité de sa culture aurait procuré à ses enfants plus de bonheur que les vicissitudes et souvent les déboires des carrières libérales qui ont fourni à la France tant de désœuvrés, voire même de criminels : résultat inévitable de prétentions déçues.

Ces paroles ont produit une vive impression sur l'auditoire et après les remerciements de l'honorable décoré, les vins d'honneur ont été offerts par son aimable épouse.

Le cortège s'est rendu ensuite au domicile du deuxième adjoint, M. François Hugot, cultivateur, également chevalier du Mérite agricole de la dernière promotion. Les félicitations les plus chaleureuses ont été adressées par M. le maire à cet agriculteur dont l'existence est un tissu d'honnêteté, d'actions louables et de services rendus à la commune.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. Emile Demarquette, président de la musique, pour la bonne tenue des sociétaires de la Renaissance et à M. Eug. Deregnaucourt, son chef dévoué, pour la bonne exécution des morceaux choisis qui ont égayé la population pendant le reste de la journée.

Déjà, il y a quinze jours, à l'occasion du banquet de Sainte-Cécile, il nous a été donné d'apprécier de nouveau cette vaillante phalange. « L'union de ses membres, a dit alors M. Grammont, qui avait accepté la présidence d'honneur, prouve sa force ». En effet, assistaient au banquet : MM. Delplanque, ancien conseiller d'arrondissement ; Duburcq, cultivateur à Rocourt, et M. E. Candrelier, directeur de la coopérative Saint-Martin, tous trois anciens présidents de la société. Ces messieurs avaient voulu, par leur présence, témoigner pour elle leur sincère attachement et prouver aux sociétaires la nécessité de se serrer les coudes en ce moment surtout où ils sont jalousés.

M. Emile Demarquette, président actuel, avait tenu à remercier ses prédécesseurs de leur délicate attention à se rendre à l'invitation cordiale qui leur avait été faite par la société : cette acceptation est d'une haute moralité pour les membres qui en sont fiers et après avoir félicité ces derniers de leur bonne tenue et de leur vaillance, la plus grande gaîté a régné pendant cette inoubliable soirée et les airs de musique souvent répétés donnaient au village l'aspect des jours de grandes fêtes.

## VALENCIENNES

MUSIQUE DE CHAMBRE. — Une séance de musique de chambre organisée par MM. Copin, Schelbaum et Fleury, aura lieu le lundi 25 janvier, avec le concours de Mlle Yvonne Valogne, première chanteuse légère du théâtre municipal et de M. Musiel, le célèbre facteur d'orgues.

ANZIN. — Léon Deplechin, 3 ans, dont les parents sont marchands de charbon et débitants, rue du Verger, a mis le feu à ses vêtements en jouant près d'un poêle installé sous un hangar où son père met sécher ses sacs et a été grièvement brûlé depuis les épaules jusqu'au cou. On désespère de le sauver.

— M. Jean Gélabert, marchand de primeurs, a porté plainte contre son employé Henri Caffeaux, qu'il accuse de l'avoir quitté en emportant 80 fr. et la clef du magasin.

ANZIN. — CONSEIL MUNICIPAL. — Sur la proposition de M. le maire, le Conseil municipal ouvre plusieurs crédits en compléments de crédits nécessaires à la bonne marche des services municipaux. Il vote 10 francs à titre de souscription pour l'érection à Lille d'un monument du regretté Pierre Legrand. Le Conseil vote des félicitations à M. Jacquet, élève des Beaux-Arts, et à M. Gruet, élève à l'Ecole de médecine, pour leurs succès de fin d'année.

L'arrêté municipal du 1er août 1905, fixant à 1 francs le taux des vacations payées à M. le commissaire de police pour les ouvertures de cabaret est fixé à 3 francs à partir du 1er janvier 1909.

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. le sous-préfet montrant avec chiffres à l'appui que le nombre des classes de l'école des filles et des garçons de la rue de l'Eglise n'est pas suffisant pour la population. D'après les renseignements fournis il y aurait 440 élèves à l'école des garçons et 375 à l'école des filles, ce qui fait une moyenne de 64 élèves par classe pour les garçons comme pour les filles.

Le Conseil décide qu'il serait urgent d'établir des projets de construction et de les transmettre pour le 15 janvier au plus tard. M. le maire dit qu'il a visité lui-même les écoles et qu'il ne trouve pas urgente la construction de nouvelles écoles.

M. le maire va en aviser M. le sous-préfet et le prier d'apporter à l'arrêté concernant le sectionnement précité telles modifications qu'il jugerait convenables mais qui n'auront leur effet qu'à la rentrée des vacances de Pâques pour ne pas jeter la perturbation dans les études des enfants, conserver les crédits acquis et ne léser aucun intérêt. Le Conseil se forme ensuite en comité secret pour statuer sur les demandes ayant un caractère privé. Il vote des augmentations de traitements facultatifs, diverses indemnités. Il arrête la liste d'assistance médicale pour 1909. Cette liste, conformément à la loi, restera déposée au secrétariat de la mairie pendant 20 jours pour être communiquée à tout requérant.

SAINT-AMAND. — BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL GRATUIT. — Offres d'emplois : on demande des apprentis tailleurs payés de suite ; des ouvriers tailleurs, peintres et [illegible] ; des ouvriers couvreurs ; un jeune domestique d'intérieur ; dans une fabrique de bonneterie, une bobineuse ; un ouvrier et un demi-ouvrier [illegible].

Demandes d'emplois : jeune femme demande des journées pour la lessive ; jeune femme demande des journées ; jeune fille demande place de dame de compagnie ou garde d'enfants ; jeune servante de 17 ans, demande place ; homme sérieux demande place de concierge ou garde de nuit. — Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

— Il sera procédé à la revision des listes électorales du 1er au 10 janvier 1909. Les personnes qui désireront être inscrites devront, à cet effet, se présenter à la mairie et justifier leurs réclamations.

ÉTAT CIVIL. — NAISSANCES. — Florine Birembaut — Louis Dubois — Alfred Thorre — Aimé Blas.

MARIAGES. — Entre : Jules Feys et Julia Duprez — Auguste Birembaut et Clémence Lépinoy — Clément Capiaux et Angéline Pique.

DÉCÈS. — Joséphine Lamaal — Henri Coquelet.

## CAMBRAI

IWUY. — Vendredi dans la nuit un incendie s'est déclaré dans les hangars de M. Elie Guidez, cultivateur. Les récoltes et les instruments aratoires furent détruits. Les pertes sont évaluées à 3.000 francs, couvertes en partie par une assurance.

## AVESNES

HAUTMONT. — On a volé 8 poules chez M. Ernest Bernaux, 25, rue de la Cense-du-Bois. Le voleur s'est introduit par une ouverture de vingt centimètres de largeur.

— Procès-verbal a été dressé pour ivresse à Paul Flévet, dit Clovis, 34 ans, cabaretier, 117, rue des Produits-Chimiques.

— Procès-verbal a été dressé à Mme Rosa Demaustère, épouse Pierquin, dont le chien divaguait sans collier.

SOLRE-LE-CHATEAU. — Arthur Walrique et Zénobe Beaucent, de Cousolre-[illegible], surpris par le garde chasse Oscar Carlier au moment où ils plaçaient des lacets dans le bois de Nivelles, ont été gratifiés de chacun un procès-verbal.

NEUF-MESNIL. — On a volé du charbon dans la remise de Mme Sohier-Delange, propriétaire ; plainte a été déposée à la gendarmerie d'Hautmont.

SAINT-WAAST-LA-VALLÉE. — M. Lucien Désiré, 36 ans, qui avait laissé divaguer son chien, a été l'objet d'une contravention.

VILLERS-SIRE-NICOLE. — Procès-verbal a été dressé à Charles Ineux, domestique de MM. Macquart et à Isidore Lalisse, surveillant, pour coups réciproques.

— M. Paul Mercier, industriel, a été l'objet d'une contravention pour avoir déversé dans la rivière la Trouille, des eaux infectes et acidulées.

## HAZEBROUCK

VICTIME DU FROID. — A la suite des recherches faites par le patron du jeune Espagnol Antoine Ombert, disparu au cours de sa tournée de vente dans les communes de Morbecque et Steenbecque, on a fini par le découvrir dans une maison près de la route; les propriétaires l'ayant trouvé gelé de froid et l'ayant recueilli par humanité dans leur domicile. Aujourd'hui le jeune Espagnol est absolument rétabli.

MISE EN LIBERTÉ. — Le jeune Dubois Hyacinthe, objet d'un mandat d'arrêt comme inculpé d'avoir pénétré la nuit [illegible] son absence dans la chambre de son ancienne amie, vient de bénéficier d'un non-lieu et d'être mis en liberté.

## DUNKERQUE

WORMHOUDT. — Dimanche dernier eut lieu à l'école communale de garçons un superbe concert organisé par le personnel de l'école avec le concours de chanteurs amateurs et d'anciens élèves [illegible]. Il a obtenu un succès : 400 personnes se pressaient dans la salle beaucoup trop petite pour la [illegible]. M. Lemaire, instituteur adjoint, a chanté avec un ensemble parfait deux chœurs : « Les Vélocipèdes », de Laurent de Rillé et « Cantiques et Mirlitons ».

Le public heureusement impressionné de la bonne tenue de ces jeunes orphéonistes, et de la superbe exécution des chœurs, n'a pas ménagé ses applaudissements au maître et aux élèves.

Parmi les artistes : MM. Sécuwe et Dumont recueillent des bravos unanimes et prolongés pour leur duo « les Chasseresses », chanté avec beaucoup de sentiment, et des voix chaudes et bien timbrées.

Une mention spéciale à MM. Lemaire et Geyson qui ont été fêtés à juste titre pour leurs duos « Les deux bossus » et « En faction » ; ils ont provoqué de longs éclats de rire. MM. Devos et Duponchel se sont montrés deux véritables flûtistes dans le quatuor « Pègre et Police ».

MM. Serm P. et Coudeville, flûtistes, ont tiré de leurs instruments les sons les plus purs et les plus mélodieux, aussi ont-ils été bissés. Tous nos compliments aux orphéonistes de Trépigny et à leur chef : M. Grysons, numéro qui a décidé les plus masses.

La partie comique était plus particulièrement dévolue à M. Maurice Drieux, qui s'en est acquitté admirablement. Les applaudissements ont été prodigués à M. Decanter pour ses chansonnettes qu'il dit avec finesse et grâce ; ils n'ont pas été ménagés davantage à M. Maurice Baun, le « charmante fée » qui guide le galant Compère dans la comédie « Tout à l'envers ». M. Schipman y fit un garde champêtre accompli qui sut imposer son autorité aux [illegible]. Citons encore MM. Delmaghe et Duque, qui ont fait rire dans « [illegible] et [illegible] ». Le piano était tenu par M. Decool, pianiste compositeur, dont tout le monde a apprécié le grand talent et la modestie.

Nos plus sincères félicitations aux organisateurs, à M. Leleu, le dévoué directeur de l'école, à M. P. Lemaire, qui n'a pas ménagé ses peines pour la réussite du concert. Ils nous ont fait passer une agréable soirée dont chacun gardera la meilleure impression.

# PAS-DE-CALAIS

## ARRAS

CHASSE AUX LAPINS. — La chasse aux lapins est comprise pour nos départements dans la fermeture générale.

On aurait souhaité dans le Nord et le Pas-de-Calais prolonger cette chasse jusqu'au 31 janvier. Mais le ministre de l'agriculture n'a pas accueilli les propositions faites dans ce sens.

La chasse au faisan sera donc fermée le 10 janvier.

## SAINT-OMER

CHEVAL EMBALLÉ. — Un cheval appartenant à un propriétaire de Blendecques s'est échappé et s'est ensuite emballé samedi vers 5 heures un quart du soir, dans la rue du Lycée. Ce n'est qu'en dehors de la ville, alors que l'animal était fatigué de sa fuite éperdue qu'on est parvenu à le rattraper et à s'en rendre maître.

THÉATRE. — Lundi prochain le programme de la représentation théâtrale comprendra la comédie dramatique de Bernstein, intitulée : Samson et Le Sire de Vergy, opérette.

D'après nos confrères de Calais, Samson a obtenu mardi dernier en cette dernière ville un succès triomphal.

M. E. Marly, l'excellent premier rôle, a tenu le rôle émouvant de Jacques Brochart. Il a fait de ce rôle une admirable création, son succès personnel a été énorme, inoubliable.

Mme Antonia Guy a justement partagé le triomphe de son partenaire dans le rôle d'Anne-Marie, ainsi que Mmes Chatillon et Delorme, MM. Legros et Lorie ont contribué pour leur part à la parfaite réussite de Samson.


**TOUTES LES FAMILLES**

*Soucieuses de leurs santés*

devraient toujours avoir une petite provision de quelques litres

de l'excellent VIN de

**BANYULS-TRILLES**

et de prendre un verre avant chaque repas si elles veulent se réconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin empiré et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le Corps médical depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.

On le trouve chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.

Exiger l'étiquette sur la bouteille

44750


## Un Conseil par Jour

**Pâte d'amandes au miel**

Cette pâte est préférée avec raison à toutes les pâtes d'amandes, non liquides, qui ont, comme on sait, l'avantage de s'employer sans eau. On la prépare ainsi :

Miel, 250 grammes.

Huile d'amandes amères, 250 grammes.

Pâte d'amandes blanche, [illegible] grammes.

Huile d'amandes amères, [illegible] grammes.

Jaunes d'œufs, [illegible] grammes.

Le miel doit être mis à part et [illegible] — on y met [illegible] et alternativement les jaunes d'œufs et l'huile d'amandes amères.

BENJAMIN FRANKLIN.

## [illegible]NÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

**Charles-Désiré PONTEVILLE**

décédé à Lille, le 3 janvier 1909, à l'âge de 84 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux CONVOI et SERVICE qui auront lieu le mardi 5 janvier, à dix heures, en l'église Saint-Maurice, à Lille, sa paroisse.

Inhumation au cimetière de l'Est.

L'assemblée à la maison mortuaire, chez son gendre, 10, rue à Fiens, à 3 heures 3/4.

Les dames sont priées d'y assister.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits donne droit à un AVIS GRATIS dans le journal.

## PROGRAMME DES SPECTACLES

### THÉATRES MUNICIPAUX DE LILLE

Direction : A. [illegible].

**GRAND-THÉATRE**

Aujourd'hui lundi à : *Les Pauvres de Paris*, *Les Femmes de Japhet.*

Places gratuites : de 10.[illegible] à 10.[illegible].

**KURSAAL**

Ce soir, à 8 h., *Giroflé-Girofla.*

Demain, à 8 h., *Thérèse et La Périchole.*

Mercredi, à la demande générale, irrévocablement dernière de *Coralie et Cie* et *La Conductrice des Wagons-Lits.*

Omnia Pathé (rue Esquermoise). — Aujourd'hui à 8 h. ½, représentation.

Cirque Pathé de Wazemmes. — Ce soir, 8 h. ½.

Spectacle chez soi, au coin de son feu, opéra, comédie, concerts symphoniques, 2, rue Neuve, 2.

Cinéma tous les jours aux Galeries Lilloises.


**Pianos E. BUGAND**

75, Boulevard de la Liberté, Lille. Avec un premier versement de 25 fr., vous pouvez obtenir un piano des 1res marques Erard, Pleyel ou Gaveau.

Brasserie Universelle. [illegible] — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, [illegible] de 4 à 7 h. ; soirée à 8 h. ½ : Spectacle, Concert. Programme : [illegible]

Restaurant à la carte. — Cuisine soignée. — Plat du jour : 0 fr. 75 ; plat du jour : 1 franc

83481


## PETITE CORRESPONDANCE

**Affaires diverses**

Z « [illegible] ». — Expliquez votre cas à M. Cyrille Weckemer, 27, rue Manuel, qui se fera, [illegible], un plaisir de vous donner tous les renseignements.

LE FURET.


**CONSTIPATION** [illegible] LAXATIVE [illegible]

**La Maison A L'OLIVIER** [illegible]

**FOIE MORUE**

[illegible] COLMET, [illegible]


## CALENDRIER

Lundi 4 janvier 1909. — 4e jour de l'année.

Soleil : lever à 7 heures 56 [illegible]

[illegible] jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de deux minutes sur la veille.

Temps probable. — Un temps brumeux est probable dans le Nord.

### Les pronostics du « Vieux-Major »

Voici, pour janvier, les pronostics du Vieux-Major. S'ils se réalisent, nous avons une jolie perspective de gâchis devant nous.

1er au 6, giboulées, froid ; 7 au 11, neige, pluies, grand réchauffement de la température ; 12 au 17, beau temps, froid ; 18-19, neige ou pluie ; 20 au 31, couvert, brouillards, réchauffement.

Ecoutons maintenant le « Jeune-Major » :

Du 1er au 2, très froid, gelées ; du 3 au 8, pluies ; du 8 au 13, refroidissement progressif ; du 14 au 22, beau, réchauffement ; du 23 au 25 pluies ; du 26 au 31, très froid, probabilité de neige du 28 au 30.


Imp. du Progrès du Nord, rue de Béthune, 38, LILLE.

Le Gérant : Ch. LEMAN.


# DERNIÈRE HEURE

## (NOS DÉPÊCHES)

# LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES du 3 Janvier 1909

## PREMIER TOUR

**TARN-ET-GARONNE (2 sénateurs)**

Inscrits : 485 — Votants : 436

| | | |
|---|---|---|
| MM. de Selves, préfet de la Seine, rép. | 294 | ELU |
| Rolland, sén. sort., union rép. | 257 | ELU |
| De Garrisson, cons. gén., radical | 145 | |
| Balaam, républicain libéral | 141 | |

M. Chabrié, sénateur radical sortant, ne se représentait pas.

Au renouvellement du 28 janvier 1900 M. Rolland fut élu au troisième tour par [illegible] voix, [illegible] [illegible]

[illegible]

**VAR (2 sénateurs)**

Inscrits : [illegible] — Votants : [illegible]

[illegible: liste des candidats et des voix]

Après la proclamation du scrutin a eu lieu une manifestation des partisans de M. Clemenceau qui ont très chaleureusement acclamé le président du Conseil.

Celui-ci a quitté Draguignan à quatre heures pour arriver à Paris demain matin. Il a été partout salué par les électeurs qui l'ont acclamé.

Au renouvellement du 28 janvier 1900, le département n'avait que deux sénateurs.

Les deux élus furent MM. Sigallas, 274 voix et M. Maric, 248 sur 472 votants. L'ex-général Cluseret obtint [illegible] voix.

M. Clemenceau ne devint sénateur qu'en 1902 lors de l'attribution au département du Var du siège de M. Gouzenaube, sénateur inamovible, décédé. Il fut élu par 344 voix contre 132 au docteur Tardieu, radical-socialiste, sur 476 votants.

**VAUCLUSE (2 sénateurs)**

Inscrits : 451 — Votants : 449

| | | |
|---|---|---|
| MM. Guérin, sén. sort., gauche rép. | 297 | ELU |
| Maureau, sén. sort., gauche dém. | 277 | ELU |
| Abel Bernard, député rad.-soc. | 130 | |
| Charve, socialiste unifié | 46 | |
| Léon Daudet | 35 | |
| Ch. [illegible] | 15 | |

Au renouvellement du 28 janvier 1900, M. Eugène Guérin fut élu par 284 voix ; le docteur Gérard, radical-socialiste, par 248 sur 449 votants.

En 1905, M. Gérard, décédé, eut pour successeur M. Maureau, élu par 284 voix sur 444 votants.

**VENDÉE (3 sénateurs)**

Inscrits : 873 — Votants : 867

| | | |
|---|---|---|
| MM. Halgan, sén. sort., droite | 472 | ELU |
| De Béjarry, sén. sort., droite | 470 | ELU |
| P. Le Roux, sén. sort., droite | 464 | ELU |
| Bellot, républicain | 400 | |
| St Guilleme, républicain | [illegible] | |
| Guillemet, député radical | [illegible] | |

Au renouvellement du 28 janvier 1900, les trois sénateurs royalistes sortants, MM. Le Roux, Halgan et de Béjarry furent élus respectivement par 497, 485 et 480 voix sur 872 votants.

La liste républicaine obtint 385 voix.

**VIENNE (3 sénateurs)**

Inscrits : 728 — Votants : 685

| | | |
|---|---|---|
| MM. Surreaux, sén. sort. gauche dém. | 515 | ELU |
| Servant, sén. sort., gauche dém. | [illegible] | ELU |
| Poulle, sén. sort., gauche dém. | [illegible] | ELU |
| Magé, maire de Loudun, progr. | 162 | |

A la suite d'un Congrès tenu ce matin, MM. [illegible], [illegible], [illegible] et Godet, candidats radicaux, avaient retiré leur candidature.

Aucun des sénateurs élus au renouvellement du 28 janvier 1900 ne subsiste aujourd'hui.

A cette époque, les élus furent MM. Thézard, républicain, Contencin, radical, et Couteaux, radical, nommés respectivement par 407 voix, 403 et [illegible], sur [illegible] votants.

En 1900, M. Demarçay, député, républicain, succédait à M. Contencin, décédé, il obtenait 314 voix contre 212 à M. Tirribillot, radical, et 131 à M. de Beauchamp, nationaliste.

En 1904, M. Couteaux, décédé, était remplacé par M. Poulle, radical, élu par 343 voix contre 294 à M. Magé, progressiste.

En avril 1907, M. Surreaux, radical, fut élu par 390 voix contre 294 à M. Magé, en remplacement de M. Thézard, décédé.

Enfin, le 25 août 1907, M. Servant, radical, fut élu par 353 voix contre 306 à M. Jules Duvau, progressiste, en remplacement de M. Demarçay, décédé.

**HAUTE-VIENNE (3 sénateurs)**

Inscrits : 656 — Votants : 655

| | | |
|---|---|---|
| MM. Boutard, dép. rad.-soc. | 314 | voix |
| Dr Raymond, s. s., gauch. dém. | 313 | |
| [illegible], rad. | 309 | |
| [illegible], dép. rad.-soc. | 294 | |
| [illegible] de Bort, s. s., g. rép. | 230 | |
| [illegible], sén. sort., gauch. rép. | 177 | |
| Tourgnol, dép. rad.-soc. | 91 | |

Ballottage.

Au renouvellement du 28 janvier 1900, furent élus MM. Teisserenc de Bort, 361 voix; Gotteron, 356, Lavertujon, progressiste, 335, sur 629 votants.

Le 16 novembre 1907, M. Lavertujon, décédé, fut remplacé par le docteur Raymond, radical, qui obtint 357 voix contre 276 au docteur Chénieux, républicain, sur 633 votants.

**VOSGES (4 sénateurs)**

Inscrits : 1005 — Votants : 1002

| | | |
|---|---|---|
| MM. Méline, sén. sort., gauche rép. | 771 | Elu |
| D'Alsace, dép., progress. | 611 | Elu |
| Henry Boucher, dép., progr. | 605 | Elu |
| Mathis, dép., rad. | 498 | |
| Fleurent, dép. rad. | 473 | |
| Gilbert-Renouard, cons. gén. rad. | [illegible] | |

Au renouvellement du 28 janvier 1900, furent élus : MM. Brugnot, républicain, 660 voix, de Poulceray, 658; Parisot, 652, sur 966 votants. Une liste de droite obtint 270 voix en moyenne.

En 1906, M. Brugnot étant décédé, fut remplacé par M. Méline qui obtint 650 voix contre 300 à M. Duceux, maire de Saint-Dié, radical, sur 966 votants.

**YONNE (3 sénateurs)**

Inscrits : 847 — Votants : 844

| | | |
|---|---|---|
| MM. Bienvenu Martin, sén. s., g. dém. | 478 | Elu |
| Cornet, député, rad.-soc. | 300 | |
| Bernard, maire de Joigny, r.-s. | 291 | |
| Villejean, dép., rad.-soc. | 285 | |
| Surugue, maire d'Auxerre, r.-s. | 173 | |
| Drion, anc. percept., droite | 259 | |
| Ason, prof. au lycée L.-le-G., rad. | 155 | |
| Martin (de Beauvoir), rad. | 106 | |
| Galliot, anc. dép. rad.-soc. | 100 | |

Ballottage pour deux sièges.

M. Bézine, sénateur radical sortant, ne se représentait pas.

Au renouvellement du 28 janvier 1900, trois radicaux furent élus : MM. Collinot, 577 voix, Bézine, 505; Lordereau, 475. Les autres voix s'étaient dispersées sur une dizaine de candidats radicaux ou républicains.

En 1905, M. Collinot, décédé, eut pour successeur M. Bienvenu Martin, alors ministre de l'Instruction publique, qui fut élu par 500 voix contre 290 à M. Loup, député, radical socialiste, et 84 à M. F. Martin, socialiste.

**ORAN (un sénateur)**

Inscrits : 316 — Votants : 315

M. Saint-Germain, sén. sort., un. rép. 315 ELU

Au renouvellement du 28 janvier 1900 M. Saint-Germain fut élu par 160 voix, contre 88 à M. Jacques, sénateur républicain sortant, sur 250 votants.

**INDE FRANÇAISE (1 sénateur)**

Inscrits : 105 — Votants : 105

| | | |
|---|---|---|
| MM. Etienne Flandin, dép. de l'Yonne, progressiste | [illegible] | ELU |
| Godin, sén. sort., union rép. | 30 | |

Au renouvellement du 28 janvier 1900, M. Godin fut élu par 52 voix sur 99 inscrits et 99 votants.

## ÉLECTIONS PARTIELLES

**AIN (1 siège)**

Inscrits : 595 — Votants : 578

M. Pierre Baudin, député radical 387 ELU

Il s'agissait de remplacer M. Pochon, sénateur radical, décédé, élu sénateur pour la première fois le 13 janvier 1901, réélu en remplacement du 3 janvier 1903 par 722 voix sur 883 votants, le premier de la liste radicale.

**BOUCHES-DU-RHONE (1 siège)**

Inscrits : 438 — Votants : 432

| | | |
|---|---|---|
| MM. Antide Boyer, dép., soc. indép. | 151 | voix |
| [illegible] | 139 | |
| [illegible], conseiller général | 1[illegible] | |
| David, anc. conseiller général | 28 | |

Ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Leydet, sénateur radical, décédé.

M. Leydet, élu sénateur pour la première fois en 1897, fut réélu au renouvellement du 3 janvier 1906, le premier de la liste radicale, par 238 voix sur [illegible] votants. Venaient après lui quatre élus : M. Gruppi, 168 voix ; M. Fleissières, — élu sénateur — 160 voix ; et M. Chevillon, député radical-socialiste, 152 voix.

**CORSE (2 sièges)**

Inscrits : 780 — Votants : 775

| | | |
|---|---|---|
| MM. Gabrielli, dép., rép. de gauche | [illegible] | ELU |
| Peraldi, anc. dép., radical | [illegible] | ELU |
| Forcioli, dép. libéral | [illegible] | |

Il s'agissait de remplacer MM. Péraldi et Emmanuel Arène, sénateurs décédés.

**LOT (1 siège)**

Inscrits : 615 — Votants : 606

| | | |
|---|---|---|
| MM. Pauliac, anc. sén., radical | [illegible] | ELU |
| Docteur Cassaigne, libéral | 200 | |

Il s'agissait de remplacer M. Bérel, sénateur républicain, décédé. M. Bérel avait été élu pour la première fois sénateur en juin 1882.

## LES BALLOTTAGES

**AISNE**

*Deuxième tour de scrutin.*

| | | |
|---|---|---|
| Poirrier, sén. sort., radical | [illegible] | ELU |
| Barbier, cons. gén., rad. ind. | [illegible] | ELU |

*Troisième tour de scrutin*

| | | |
|---|---|---|
| [illegible], sén. sort., radical | [illegible] | ELU |
| Gervais, dép. [illegible] | [illegible] | ELU |
| Lefèvre, sén. sort., rad.-soc. | 317 | ELU |
| Thuillier, sén. sort., rad. | 56 | |
| Bel[illegible], cons. gén., rad. ind. | 252 | |
| Bertrand, anc. dép., rad. | 48 | |
| Félix Bo[illegible], cons. gén., progr. | [illegible] | |
| [illegible] | [illegible] | |
| [illegible] | [illegible] | |
| [illegible] | [illegible] | |
| Henry Morel, anc. dép. rad. indépendant | [illegible] | |
| Amiral Bienaimé, rép. [illegible] | [illegible] | |
| [illegible] | [illegible] | |
| A. Vatier, dép., socialiste unifié | [illegible] | |
| Couturi, dép., socialiste ind. | 10 | |

**BASSES-PYRÉNÉES**

[illegible: liste des candidats et des voix]

Il y a ballottage pour un siège.

[illegible: autres départements, listes des candidats et des voix]

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX

[illegible]

**Total**

[illegible]

18 sénateurs [illegible]